Réunion du conseil de quartier - Barrière Boldoduc - 12 mai 2015

Présents : Monsieur Yannick Bodèle, Monsieur Sébastien Gavory, Madame Laurence Habrial, Monsieur Ludovic Houttemane, Madame Marie-France Leseutte, Madame Lenglin, Madame Sophie Rhaza, Monsieur Bernard Tiberghien.

Excusés: M. Jean-Charles Evrard, Aloyse Reboul.

Absents: Madame Jessy Biskomta, Madame Jodie Chenet, Monsieur Emile Claeys, Monsieur Patrice Depuille, Madame Stell Nianga, Monsieur Nathanaël Rampht.

Le Conseil de quartier débute, sous la présidence de Michel Dondeyne, à 18h40.

I. Adoption du compte rendu du précédent conseil de quartier :

Bernard Tiberghien demande à ce que sur le compte rendu, dans les questions diverses (4.3), une modification soit faite. En effet, il ne s'agissait pas des Roms, mais des gens du voyage. La modification sera faite, après approbation des membres du conseil de quartier.

Par la suite, monsieur Yannick Bodèle, conseiller de quartier appartenant au collège des habitants, se présente à l'ensemble des conseillers de quartier.

Bernard Tiberghien demande si, comme cela était évoqué sur le procès verbal de la première réunion du Conseil de Quartier, et concernant une possible tenue de la fête du 14 juillet sur la plaine des métallurgistes, une réponse a pu être fournies par les services de la commune. Le président du Conseil explique qu'il n'a eu aucune réponse pour le moment, mais que cela doit être vu très prochainement avec Jean-Luc Liétard, BT : sur le premier PV, on avait évoqué la fête du 14 juillet sur la plaine des métallurgistes, cela a été noté sur le PV, mais a-t-on eu une réponse ?

Michel Dondeyne : je n'ai pas eu de réponse, mais je vais voir cela avec Jean-Luc Liétart, adjoint au maire en charge de la vie collective, de l'animation, du sport et des relations internationales. Par la suite, monsieur Dondeyne, après vote des conseillers de quartier, prend acte de l'adoption du PV avec, bien entendu, les remarques formulées.

II. Organisation de la réunion publique :

Michel Dondeyne demande à ce que la réunion publique débute à 9h30, avec comme objectif de présenter le Conseil de Quartier aux habitants. Il suggère également que chaque conseiller se présente, avec sa qualité et en expliquant ce qui a poussé chaque membre à intégrer cette instance de démocratie participative. Monsieur Dondeyne demande cependant s'il est opportun de rappeler le but des Conseil de Quartier?

A. Présence des élus

Sophie Rhaza approuve l'idée, tout comme Ludovic Houttemane, qui ajoute qu'il ne faut pas tomber dans le piège d'un cahier de doléances, et en montrant que le Conseil de

Quartier est force de proposition tout en ayant un rôle d'animation. Pour Sébastien Gavory, ayant assisté à la réunion publique du centre, cela a tourné un peu au vinaigre, et a rappelé ainsi le déroulement de cette dernière. Pour lui, même si tout se passait bien au début, avec une présentation du conseil de quartier, des objectifs et de chaque membre, il regrette les messages politiques qui y ont été donnés, et qui ne doivent pas avoir leur place dans ce type de réunion, avançant notamment le fait que les conseillers de quartier ont selon lui était pris en otage par les représentants du collège politique. Il demande ainsi que cela soit évité car cela ne doit pas avoir lieu et place dans ces réunions. De plus, la présence de Franck Gherbi et Rémi Lefebvre a fait en sorte que cela s'est vite transformé en un grand défouloir, ne disant pas toutefois que sans élu, cela est évitable, mais juste que les personnes présentes se sont focalisées sur messieurs Gherbi et Lefebvre.

De plus, monsieur Gavory explique que les conseillers étaient un peu jeunes, et se sont cachés derrière les élus présents, transformant cela en un échange entre Franck Gherbi et l'assemblée. Pour Bernard Tiberghien, la question est de savoir comment les conseillers de quartier doivent intervenir, et que ceux-ci doivent avoir une position et dire les choses, une position que partage M. Gavory.

Sophie Rhaza ajoute que si la réunion devient un pugilat, rien n'interdit de demander aux habitants présents de faire remonter certaines choses, de faire en sorte que cela devienne un échange pour savoir que les conseillers peuvent faire en commun avec les habitants. Les conseillers présentent donc leurs objectifs et demandent ce qu'ils auraient pu oublier à leurs yeux.

Le Président du Conseil de Quartier explique que le jour de la présentation, le Conseil de Quartier n'aura pas de réponse à donner à toutes les questions qui seront posées, Ludovic Houttemane ajoutant qu'inévitablement, si la parole est donnée aux habitants, ils diront absolument tout ce qu'ils pensent.

Michel Dondeyne reprend la parole en demandant si le fait qu'un élu soit présent n'attise pas des débats plus houleux, car Franck Gherbi, présent dans d'autres réunions publiques de Conseil de Quartier, s'est retrouvé confronté à la même situation que la réunion publique du Centre. Sébastien Gavory reprend la parole en expliquant que dès qu'un élu est présent, les gens s'emportent plus facilement, et est de la même manière d'accord avec Jean-Charles Evrard sur le fait de présenter le bilan du précédent mandat du Conseil de Quartier, pour montrer ce qu'il s'est passé dans le quartier, et ce que le Conseil de Quartier apporte à la vie du quartier et aux habitants, M. Dondeyne proposant même que ce soit Jean-Charles Evrard qui fasse la présentation.

B. Sujets abordés lors de la réunion publique

Sophie Rhaza demande s'il est envisageable et utile de demander aux habitants du quartier ce qu'ils veulent voir être mis en place dans le quartier. La réponse des conseillers est unanime : oui!

Il y a des questions qui peuvent être anticipées, des réactions, des choses désagréables note Bernard Tiberghien. Comme par exemple pour le chantier à l'arrêt rue Chanzy. Il

faut donc que là dessus, les conseillers puissent répondre très clairement, car c'est avec une non réponse que les affaires s'ajoutent.

Pour répondre à M. Tiberghien sur ce sujet, le Président du Conseil affirme que Frédéric Marchand, Maire d'Hellemmes, a contacté par courrier la société TAGERIM, afin que le chantier soit à l'abandon le moins longtemps possible. En effet, ne entreprise ayant déposé le bilan, la société TAGERIM doit trouver une nouvelle entreprise, mais malheureusement, cela ne se fait pas en huit jours. De plus la Mairie ne peut être tenue pour responsable. M. Dondeyne va réinterroger le Premier Adjoint pour voir s'il y a une réponse. Enfin, Michel Dondeyne pense qu'il y aura des questions aussi sur la papeterie, qui est privée et pas vendue, et donc il n'y a pas d'autre réponse à apporter sur ce dernier sujet.

Sur le chantier à l'arrêt, Yannick Bodèle explique que la Mairie est garante de la sécurité et de la propreté du site, Michel Dondeyne ajoutant qu'une plaque a été découpée et que l'accès au chantier se fait facilement. De plus, au niveau des projets qui pourraient être évoqués, il y a celui de la fresque sur le mûr de la SNCF, rue Ferdinand Mathias, et qu'Aloyse Reboul pourrait présenter.

Pas de problème pour M. Gavory, mais le sujet a été traité la veille avec Aloyse Reboul, et il a un peu évolué. En effet, la fresque sera un peu réduite, mais sera toujours une inaugurée le 19 juin. De plus, demande est faite à des habitants d'ouvrir leurs maisons pendant deux jours pour que les artistes exposent leurs œuvres. Au début, c'était la braderie de l'art, mais comme les artistes ne veulent pas brader, le nom a changé.

M. Dondeyne demande ensuite s'il y a d'autres projets, ce à quoi M. Houttemane répond que c'est le seul, mais que rien n'interdit de demander aux habitants s'ils ont des idées de choses à mettre en œuvre.

Question de M. Tiberghien: est-il possible d'évoquer la mise en place d'une réflexion sur l'avenir de l'église, Ludovic Houttemane allant dans le même en disant que cette question sera évoquée. Bernard Tiberghien ajoute ensuite que si la question est posée, les conseillers pourraient demander aux habitants s'ils ont des idées à ce sujet. M. Houttemane affirme qu'elle appartient à la commune, que certaines choses y sont prévues, notamment le fait qu'un couple avec un enfant y emménagent au mois d'août, mais qu'il n'est pas prévu d'en faire un immeuble locatif.

À la question de Madame Rhaza, demandant qu'elle est la difficulté avec l'église, Ludovic Houttemane répond que c'est son devenir. En effet, tout et n'importe quoi est entendu : immeuble d'habitations, destructions, etc. Une chose est sûre, le fait que les habitants tiennent au bâtiment, et il est par contre probable que l'église devienne un lieu culturel.

Bernard Tiberghien avance le fait que la proposition de la constitution d'un groupe de travail sur l'avenir de l'Eglise peut être annoncée. Mais une autre question se pose : les conseillers doivent-ils en parler ? M. Houttemane dit que pour le moment, la commune ne peut rien dire de plus que ce que les conseillers viennent de dire, ce à quoi M. Tiberghien réponde en disant que si la proposition de groupe de travail est faite, c'est positif et ça évite de raconter n'importe quoi. Michel Dondeyne demandera sur ce sujet à

la Mairie si quelque chose est défini, et si ce n'est pas le cas, l'idée d'un groupe de travail pourra être avancée. Il ajoute que M. Sylvain Petit en a parlé, et que pour ce dernier, il faudrait un groupe de bénévoles pour nettoyer l'église. Mais M. Dondeyne reverra cela avec Monsieur le Maire et monsieur Petit pour voir où cela en est.

Suite à la discussion sur les projets à présenter, M. Houttemane explique qu'il faut demander aux habitants, lors de la réunion publique toujours, s'ils veulent remonter des choses. En effet, les gens sont forcément prévenus de la séance publique, vont venir avec des doléances, et il faudrait annoncer cela en leur demandant quelles sont leurs attentes et envies d'animations dans le quartier, ce à quoi M. Dondeyne répond par l'affirmative, cela n'étant pas mal de l'annoncer.

C. Distribution du flyer - Annonce aux habitants.

M. Tiberghien revient donc sur le fait que l'annonce, le flyer, doit être distribué par les conseillers eux-mêmes et qu'ils doivent se coordonner.

Chacun fait ses rues pour le Président du Conseil, qui ira chercher les documents et les distribuera à chaque conseiller, chacun devant ainsi ventiler son paquet, un plan sera par la même occasion remis, avec les répartitions. M. Dondeyne recontactera chaque conseiller pour lui donner les rues qu'il devra faire, les flyers et le plan.

D. Installation de la salle et horaires de la réunion publique.

Un échange a lieu entre M. Tiberghien, M. Dondeyne et Mme Rhaza sur l'horaire de commencement de la réunion publique. Ainsi, les conseillers se donnent rendez-vous à 9h00 pour installer la salle, donne rendez-vous à 9h30 aux habitants, la réunion devant commencer au plus tard à 10h00. Elle se déroulera la 6 juin prochain. Un verre de l'amitié est également prévu à l'issue de la réunion.

Le flyer d'annonce de la réunion publique devra quant à lui être distribué 8 jours maximum avant la réunion.

M. Gavory, contrairement à M. Tiberghien, n'est pas d'accord pour que des élus soient présents à la réunion publique, M. Tiberghien avançant que les habitants viennent s'exprimer et se défouler avant tout. M. Houttemane ajoute que les habitants viennent pour cela, mais qu'il faut faire attention à ne pas se laisser déborder et à tenir la réunion. Sébastien Gavory demande que cela soit cadrer, et que les habitants évitent d'avoir des propos virulents, car la réunion aura pour objet avant tout de présenter et définir le conseil aux yeux des habitants.

III. Questions diverses.

Madame Lenglin revient sur le Conseil Communal de Concertation de Lille qui a été évoqué lors de la première réunion du Conseil de Quartier, et la présence d'un représentant du Conseil de Barrière-Boldoduc à cette instance de démocratie participative.

Monsieur Tiberghien répond que oui, il s'agit du CCC et qu'il est titulaire au nom du Conseil de Quartier, mais qu'il manque un suppléant. Cependant, il n'y a pas eu depuis longtemps, mais cette question est très importante pour les conseillers de quartier car personne ne sait, s'il n'y a pas de représentant, si le CCC décide de certaines pour Hellemmes. M. Tiberghien revient dès lors sur le fonctionnement du Conseil Communal de Concertation, les sujets qui y sont traités, les commissions qui y sont formées.

Ludovic Houttemane demande à ce que, sur la fresque, les conseillers soient prudent car ce n'est pas une initiative du Conseil de Quartier, celui-ci n'étant qu'un relai, et donc qu'il ne faut pas faire de récupération sur l'événement. Il faut que la fresque soit présentée comme quelque chose d'initier par le quartier. Bernard Tiberghien répond que cela n'est pas tout à fait vrai, car la proposition remonte à 18 mois, et s'est faite en conseil de quartier.

Sébastien Gavory demande à ce qu'une date soit prise en septembre pour faire le tour du quartier (diagnostic en marchant). Cela se fera non pas en septembre, après consultation des conseillers, mais le 10 octobre à 9h00 avec un rendez-vous devant le Club des Primevères. Sur ce sujet, à la demande de M. Houttemane pour savoir s'il doit récupérer les clés de l'église, le Président du Conseil répond que cela est une bonne idée.

Un conseiller pose une question sur les Roms et un bâtiment désaffecté du quartier, devant servir, selon la rumeur, à accueillir les personnes Roms de la prison de Loos. M. Dondeyne répond que M. le Maire s'est engagé à installer simplement un village d'insertion avec des bungalows, et que rien d'autre n'est prévu, que cette rumeur est fausse.

IV. Date du prochain conseil de quartier

Samedi 27 juin à 9h30 au Club des Primevères.

Fin de séance : 11h00